



Municipalité de Saint-Proper-de-Champlain

375, rue Saint-Joseph, Saint-Proper-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

Tél. : 819 840-0461 • Courriel : municipalite@st-proper.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Proper-de-Champlain :

- **QUE** lors de la séance régulière du 6 juillet 2026, le Conseil de la Municipalité de Saint-Proper-de-Champlain a adopté le règlement numéro 2026-07-08 concernant la modification du règlement de zonage 04-04-2009 en établissant le schéma d'aménagement et de développement concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux;
- **QUE** la MRC des Chenaux a émis un certificat de conformité en date du 25 août 2026;
- **QUE** toute personne intéressée peut en prendre connaissance au secrétariat de l'hôtel de ville, situé au 375 de la rue Saint-Joseph, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site web municipal.
- **QUE** ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Proper-de-Champlain, ce 01 septembre 2026.

Signé : Sandra Turcotte

Sandra Turcotte,
Directrice générale et greffière-trésorière